

ELLE COUVRE LA PÉRIODE 2014 - 2020 ET PRIORISE LA MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION

Une convention CTC / EDF renouvelée pour tendre vers l'autonomie énergétique en 2050

Maria Guidicelli, Présidente de l'AAUC et Patrick Bressot, directeur Régional d'EDF ont présenté dernièrement le renouvellement de la convention entre la région et EDF pour 2014-2020. Après un bilan très positif et 25Gwh économisés sur la précédente période, ils engagent cette fois près de 17 M€ afin de continuer leurs actions conjointes.

WATTS. La CTC et l'EDF ont décidé de se mobiliser depuis longtemps pour une plus grande efficacité énergétique. Il s'agit de favoriser les économies d'énergie tout en améliorant le confort de l'utilisateur. **Maria Guidicelli**, Conseillère territoriale et présidente de l'Agence d'Aménagement Durable, de planification et d'Urbanisme de la Corse est revenu sur les fondements de cette collaboration. « Notre partenariat s'est construit au fil du temps avec toujours un engagement réciproque et une volonté de travailler ensemble sur des sujets majeurs. La question de la maîtrise de l'énergie et de l'usage de l'énergie renouvelable est cruciale pour des raisons environnementales mais également sociales, parce que nous sommes soucieux des publics les plus modestes et qu'il est important de pouvoir favoriser la baisse de leurs factures. Tout ceci nous amène à être particulièrement offensifs et résolus dans ce domaine là. C'est l'objet de cette convention, elle fait suite à un long partenariat qui a été initié sur la période 2007-2013. Nous avons donc la volonté de le poursuivre de 2014 à 2020. C'est un engagement financier mais aussi politique ». Pour cela, ils unissent leurs efforts autour d'une nouvelle convention qui permettra de mobiliser 17



millions d'euros sur une période de 7 ans, développant aides financières, démarches de sensibilisation et conseils ainsi que le développement de solutions performantes.

Avec une croissance de la consommation d'électricité deux fois supérieure à la moyenne nationale, l'enjeu de la maîtrise d'énergie prend tout son sens en Corse. Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie adopté par l'Assemblée de Corse en décembre 2013 décline une volonté ambitieuse en la matière. Dans le souci de s'appuyer sur leurs compétences complémentaires, la CTC et EDF se sont déjà associées dans ce domaine, promouvant notamment les solutions Agir Plus pour un chauffage performant, une isolation efficace ou des équipements plus économes, tout en s'appuyant sur un tissu de 400 partenaires-installateurs. Des opérations emblématiques ont été menées, comme en 2009 avec le lancement des lampes à économie d'énergie à 1€. Pour faciliter l'accès à une information complète, les partenaires ont également mis en place : corse-energia.fr, portail web rassemblant toutes les modalités de leur action, ainsi que celle de l'ADEME. Ces dernières années, cette stratégie a permis d'économiser 1% de la consommation insulaire. Plus de 13 000 clients résidentiels ont bénéficié d'aides

qui s'élèvent, au total, à environ de 10 M€ sur les 4 dernières années. « C'est notre troisième accord avec la CTC, le premier datant de 2007, c'est un engagement qui s'inscrit dans la durée - pour l'intérêt de la Corse et des Corses. Notre précédent accord portait sur 10,8 M€, cela a permis de réaliser en tout 158 000 m² d'isolation, d'installer 2400 chaudières à bois, 3600 chaudières à gaz mais aussi près de 1300 chauffe-eau solaires et plus de 4500 points lumineux performants. Le bilan de cette action représente 25 Gwh d'économisés. C'est exactement l'augmentation de consommation d'électricité entre 2013 et 2014. Sans nos efforts, nous aurions un doublement de cette augmentation » a expliqué le directeur régional d'EDF **Patrick Bressot**.

Forts de ces avancées, les partenaires s'inscrivent dans la continuité des efforts déjà engagés, avec une ambition marquée pour accompagner la lutte contre la précarité énergétique.

La présentation de cette convention a été suivie d'une visite sur site afin de permettre de visualiser concrètement les actions réalisées par les deux institutions. Un résident de la commune de Pietrosella a ouvert, pour l'occasion, les portes de son logement. En effet, il a entrepris fin 2013, plusieurs travaux pour améliorer le confort, l'isolation

et l'équipement de son habitation. Dans le cadre des aides financières de promotion de l'efficacité énergétique, EDF et la CTC ont participé au financement de certains travaux au travers des aides Agir Plus. Une meilleure isolation de l'habitation lui a permis de bénéficier d'une aide financière de l'EDF et de la CTC de 2390€ et concernant l'amélioration des moyens de chauffe, il a reçu une aide de 1650€. Dans l'optimisation énergétique du logement, le client a donc pu mobiliser 4040 € d'aides financières grâce aux dispositifs d'EDF et de la CTC. Cela représente 18 % de son investissement ! Côté bilan, la consommation électrique annuelle du logement est passée de 61 kWh/m² à 29 kWh/m², soit une réduction par deux.

Au delà ces aides, la Corse nourrit l'espoir d'une autonomie énergétique de l'île vers 2050. « Il y aura deux leviers à actionner, la production d'électricité à partir d'énergie renouvelable et notre capacité à maîtriser cette économie d'énergie. Il y lieu de mettre en place un véritable chantier en matière de transport, de mobilité durable et en matière de réhabilitation des bâtiments. Sur ce dernier sujet, nous avons évalué un coût annuel de 80 M€ sur une durée de 20 ans pour réhabiliter l'ensemble du parc de logements. C'est une perspective que nous devons proposer aux entreprises locales. Aujourd'hui la Corse bénéficie d'une solidarité nationale exemplaire à travers la Compensation du Surcoût de la Production d'Électricité (CSPE). Nous pourrions utiliser des recettes nouvelles, si nous faisons davantage d'économie d'énergie » a conclu Maria Guidicelli.

ISABELLE BARTOLI